

C'est décidé, je me lance !

Après avoir été mûrement réfléchi, votre décision est prise : vous allez devenir propriétaire. Pourtant, il ne suffit pas de « sauter le pas » dans sa tête, encore faut-il savoir comment s'y prendre. *Cavalière* vous met sur la piste d'une réflexion essentielle, celle qui consiste à choisir... le bon cheval !



Maintenant que vous avez décidé, en toute connaissance de cause, de vous lancer dans cette grande aventure, vous avez hâte de passer aux choses sérieuses. C'est normal ! Or, c'est précisément à cette étape du processus d'acquisition qu'il ne faut pas se précipiter. Ne craquez pas sur la première annonce alléchante du « bon coin » sous prétexte que vous avez enfin convaincu vos parents, réuni la somme nécessaire ou trouvé l'endroit idéal pour loger votre futur compagnon.

Un engagement affectif

Après tout, c'est votre rêve de toujours qui va se réaliser, vous pouvez donc bien attendre encore un peu, le temps de faire les choses correctement. Même s'il n'est pas toujours évident d'anticiper, et

de se projeter dans un avenir qui paraît lointain, soyez consciente que cet achat vous engage affectivement (et non pas seulement financièrement) à long terme. Vous allez acheter un être vivant, pas un scooter qu'il suffit de revendre dans la foulée en cas de mauvais choix !

Le bon choix, justement, est celui qui vous convient à vous... et à personne d'autre. Tel cheval vous sera parfaitement adapté, alors qu'il ne le serait pas pour votre meilleure copine. Il doit correspondre à votre niveau et votre pratique équestres, bien sûr, mais aussi à votre personnalité. Acheter sans se tromper, c'est également choisir le cheval qui répond à vos attentes en fonction de plusieurs critères : sa race, son âge, son sexe, son niveau de dressage, etc.

Quelle race ?

De nombreux cavaliers sont attirés par une race en particulier. S'orienter vers celle qui vous fait rêver

depuis des années paraît légitime... à condition qu'elle corresponde à votre discipline équestre de prédilection. C'est ce critère, et non celui de l'esthétique, qui doit primer.

En effet, de nombreuses races peuvent vous séduire sans pour autant être adaptées à l'utilisation que vous en ferez. Bien sûr, certaines sont réputées « polyvalentes » (attention néanmoins à cet adjectif qui constitue parfois un argument de vente un peu facile). Et bien sûr, il existe toujours des exceptions qui ne confirment pas la règle... Mais d'une façon générale, n'oublions pas que les individus d'une même race sont censés réunir des aptitudes – ou, au contraire, des inaptitudes – qui leur sont propres. C'est le principe même de la sélection ! De même qu'un berger allemand montera mieux la garde qu'un bichon maltais, n'espérez pas sauter des verticaux d'1,40 m avec un Quarter Horse, faire de la haute école avec un Mérens, de l'endurance avec un Frison ou du



reining avec un Lusitanien... Bref, faites preuve de bon sens, et posez-vous la question de savoir quelles races sont à même de vous offrir les qualités que vous recherchez en tant que cavalière. Globalement, votre choix se fera entre deux grandes catégories : les chevaux de sport et les chevaux de loisir. Si vous êtes une mordue de CSO, optez plutôt pour un Selle français, un Poney français de selle, un Connemara... Inversement, si vous envisagez avant tout de faire de la balade ou de la randonnée, privilégiez les races rustiques comme le Barbe, le Haflinger, le Franches-Montagnes... Ce qui ne vous empêchera pas de sauter quelques barres avec votre cheval de loisir ou de partir en forêt avec votre cheval de sport !

L'endroit où votre compagnon sera logé doit également être pris en compte : si vous avez prévu de le mettre au pré, sachez qu'un Pur-sang qui a toujours vécu au box aura besoin d'un temps d'adaptation pour se faire à des conditions plus rustiques. Serez-vous capable de gérer ce changement de vie radical ? Inversement, n'achetez pas un Camargue qui n'a jamais rien connu d'autre que la vie en extérieur et en troupeau pour l'enfermer, du jour au lendemain, dans un box de 9 m². Si vous êtes hésitante, n'hésitez pas à vous documenter abondamment avant de vous décider – par exemple en contactant les associations de race, ou grâce à la rubrique « Race » de votre magazine équestre préféré ! Vous pouvez aussi vous

À LIRE



En 127 pages, ce petit guide pratique répond à toutes les questions que se posent les futurs acquéreurs. Nourri de témoignages variés, il constitue un outil indispensable avant et après la prise de décision.

C'est décidé, j'achète un cheval !, Sandrine Dhondt, éditions Delachaux et Niestlé, 16,90 €.

plonger dans l'excellent ouvrage *Tous les chevaux du monde* d'Élise Rousseau, à ce jour l'encyclopédie la plus complète (voir encadré p. 22). Près de 570 races y sont décrites avec photos, caractéristiques physiques, utilisations, caractère, etc.

Quel mental ?

De même que les aptitudes physiques, le mental du cheval est influencé par la race : par exemple, les chevaux américains (Quarter Horse, Paint Horse, Appaloosa...) ont toujours été sélectionnés sur leur souplesse de caractère, les mauvais sujets étant systématiquement écartés. Même chose pour les races de trait, qui donnent souvent d'excellents chevaux montés. À l'inverse, d'autres races sont plus délicates au niveau du tempérament, comme l'Anglo-arabe ou le Pur-sang. Et vous, que préfé-

Salon du Cheval Paris
Hall 5a L155

HEXA
Performance by innovation

Problème de transport ?



La solution:
HEXA DELUXE

Le système HEXA, inégalé : compartiments séparés pour bottes, casque et tenue, la selle et tout, tout, tout ...!

www.ekineo.fr
partenaire de HEXA pour la vente en ligne

www.hexa-horse.fr

À LIRE



Fruit de deux années de travail, cet ouvrage exhaustif est la référence en matière d'encyclopédie des races équinées. Un must, et un très bel objet à mettre dans votre bibliothèque !
Tous les chevaux du monde, Elise Rousseau, éditions Delachaux et Niestlé, 49,90 €.

rez-vous ? Certaines cavalières s'ennuient avec les montures trop faciles. Elles ne s'entendent qu'avec des chevaux vifs, voire nerveux ou difficiles, qu'elles trouvent plus « stimulants » ; d'autres au contraire ont besoin d'une monture calme et froide pour se sentir en sécurité. Là encore, ne craquez pas sur une belle robe ou une somptueuse crinière sans vous assurer que le caractère du cheval en question convient à votre personnalité.

Avec ou sans papiers ?

Les « papiers » du cheval sont l'équivalent du LOF pour les chiens de race. À ne pas confondre avec le document d'identification, obligatoire pour tous les équidés, ils concernent uniquement les chevaux dont les deux parents sont connus et reconnus dans leur race (inscrits au stud-book). Ces papiers garantissent une « valeur » au cheval, y compris sur le marché en termes de prix et de sélection. Mais ils ne constituent une nécessité que pour sortir en compétition (et encore, pas pour toutes les épreuves ni toutes les disciplines : infos auprès de la FFE ou sur www.ffe.com). Si vous êtes cavalière de loisir uniquement, n'ayez aucun préjugé contre les chevaux ONC (origine non constatée), toujours moins chers que les « pleins papiers ». Combien de randonneurs n'échangeraient pour rien au monde leur mer-



veilleux « cocktail de prairie » contre un cheval au prestigieux pedigree ? À moins que vous ne souhaitiez vous lancer dans l'élevage, l'essentiel est de trouver celui qui vous rend heureuse.

Quel âge et quel niveau de dressage ?

Tout dépend de votre propre niveau équestre : si vous êtes bien expérimentée, vous pouvez légitimement vouloir acquérir un très jeune cheval (2, 3, 4 ans...) afin qu'il soit en quelque sorte « vierge » de tout vécu. Ainsi, vous aurez le plaisir de le dresser vous-même et vous en profiterez plus longtemps. À cet âge, le cheval peut être tout juste débourré, voire pas débourré du tout – et il coûtera moins cher qu'un cheval de 7 ou 8 ans ayant déjà fait ses preuves.

Si, en plus d'avoir un excellent niveau équestre, vous possédez aussi une réelle connaissance des besoins équins, vous pouvez faire le choix de la patience – à savoir acheter un poulain. Certes, il vous faudra attendre près de trois ans pour le monter, mais cette période de « latence » sera

LE CHOIX DU CHEVAL DÉPEND DE VOTRE NIVEAU ÉQUESTRE ET DE VOTRE DISCIPLINE.

bénéfique puisque vous aurez tout le loisir de le manipuler, de l'éduquer puis de le débourrer à son rythme. Il s'agit là d'une tout autre démarche, avec une vision à long terme, qui peut s'avérer bénéfique même pour les jeunes cavalières – à condition qu'elles soient réellement motivées et encadrées par un professionnel sérieux.

En revanche, si vous en êtes encore à vos premiers Galops, ne faites pas l'erreur d'acheter un poulain ou même un jeune cheval que vous serez peut-être incapable de gérer. Trop « frais », il pourra avoir des réactions imprévisibles, voire dangereuses – non par vice, mais simplement par manque de maturité. Mieux vaut choisir un cheval « adulte », à partir de 7 ans environ, déjà dressé à la discipline



Où le trouver ?

Élevage, centre équestre, particulier, association de réformés des courses, marchand de chevaux... le vendeur a plusieurs profils. Aujourd'hui vous pouvez trouver de nombreuses offres sur Internet ou dans les petites annonces des magazines, mais attention toutefois au sérieux de certaines propositions. Si vous cherchez une race bien spécifique, il faut viser les élevages. Si vous optez pour un cheval-école qui vous fera progresser en toute sécurité, regardez du côté de votre centre équestre. Si vous avez un niveau suffisant et l'envie de sauver un cheval, tournez-vous vers les réformés. Une fois encore, il faut se poser les bonnes questions et ne pas foncer tête baissée.

que vous souhaitez pratiquer. Vous aurez plus de plaisir à le monter et vous progresserez mieux qu'avec un équidé au-dessus de vos « moyens » ! Enfin, peu de cavaliers osent acheter un cheval dit « âgé » (à partir de 15 ans en moyenne). C'est dommage, car celui-ci est souvent imbattable dans son rapport qualité-prix ! Du moment qu'il est en bonne santé, un « vieux » cheval peut être monté encore plusieurs années et faire votre bonheur, notamment en équitation de loisir. Il offre des garanties de confiance et de sécurité, n'a peur de rien, passe partout, montre la voie aux chevaux plus jeunes... Bref, ce vieux routier fait un maître d'école irremplaçable. Rappelez-vous l'excellent adage « A jeune cavalier, vieux cheval » !

Quel sexe ?

Ce choix est très personnel et dépend de nombreux critères. Si votre objectif est non seulement de devenir propriétaire, mais aussi de faire naître un poulain, la jument est incontournable... Du fait de son potentiel de poulinière, elle est d'ailleurs plus chère à l'achat. Indépendamment de toute ambition d'élevage, les juments séduisent aussi de nombreux cavaliers pour leur caractère typiquement « féminin ». En effet, elles sont souvent plus sensibles et plus délicates que les hongres, et offrent une relation plus complexe. Elles sont réputées pour être plus « généreuses ». Mais en général, ce sont les cavaliers déjà expérimentés qui apprécient le mieux les juments, car il faut savoir composer avec un comportement parfois lunatique... Question d'hormones !

À l'inverse, les cavaliers plus débutants ou qui manquent de confiance en eux auront tout intérêt à acquérir un hongre. Plus neutre, plus stable, le hongre est en quelque sorte le « cheval passe-partout ».

Quant aux chevaux entiers, ils doivent être réservés aux cavaliers très expérimentés. Si ce n'est pas votre cas, oubliez votre rêve de l'étalon noir ou de Crin Blanc... Même s'ils peuvent être gentils et bien dans leur tête, les étalons sont forcément plus expressifs. Ils doivent être « gérés » au quotidien dans leur rapport aux autres chevaux et aux autres cavaliers. Que vous soyez sur un terrain de concours ou un sentier de rando, si vous avez un entier, vous êtes obligée de faire attention. En présence de juments, ce peut être la galère. Au pré ou au paddock, vous devez l'isoler... Sans compter

Les relations avec le vendeur

Si le vendeur est quelqu'un de sérieux et responsable, il trouvera normal que vous posiez plein de questions et que vous essayiez le cheval plusieurs fois. Toutefois vous devez vous aussi vous montrer correcte : inutile de harceler un vendeur qui ne veut pas baisser le prix de son cheval, inutile aussi de lui faire perdre son temps si vous n'êtes pas réellement intéressée. Une relation courtoise et polie est la condition sine qua non d'une transaction réussie.



que les clubs et même les pensions ou écuries de propriétaires ne sont pas nombreux à les accepter. Bref, c'est une vigilance de chaque instant qui peut devenir usante, et qui explique pourquoi bien des chevaux entiers se font castrer un peu « sur le tard » suite à un ras-le-bol du propriétaire !

Je décroche mon téléphone

Vous avez épluché les petites annonces des magazines, fouiné sur Internet et ça y est : un cheval a retenu votre attention. Depuis votre canapé, il répond à tous les critères que vous vous êtes fixés, mais difficile de vous faire une réelle idée à distance... Il est donc temps de décrocher votre téléphone. Vous recherchez une monture fiable à

**VOTRE CHEVAL EST
NOTRE PASSION**



HARAS NATUREL DU PLESSIS
ÉDUCATION DU CHEVAL ET DU CAVALIER, NATURELLEMENT

- DÉBOURRAGE
- DÉVELOPPEMENT
- RÉÉDUCATION
- COURS PARTICULIERS
- STAGES
- FORMATION LONGUE DURÉE

contact@harasplessis.com
Tel: 02 47 92 73 27
37460 Nouans les Fontaines
www.harasplessis.com

ekineo.fr
Des idées cadeaux en ligne

HORSELOVER

DIMACCI

Salon du Cheval Paris
Hall 5a L155

HEXA

ekineo visiblement Cheval !

Salon du Cheval Paris
Hall 5a L155

cadeaux
Bijoux
Montres
Gadgets
T-shirts
Sacs...

<http://www.ekineo.fr>



100 % pour la randonnée, et l'annonce propose un cheval d'extérieur? Demandez s'il part en balade régulièrement, s'il passe dans l'eau, sur les ponts et à côté des voitures. Le vendeur vous répond par l'affirmative et vous donne détails et exemples? Vous êtes sur le bon chemin. Il répond de façon évasive? Attention méfiance! Niveau de dressage, comportement avec les autres chevaux, origines... profitez de ce premier contact pour éclaircir tout ce qui n'était pas précisé dans l'annonce. Demandez aussi au vendeur de vous envoyer quelques photos du cheval sur terrain plat (de profil, de dos, de face), ce qui vous permettra de juger le physique de l'animal, et donc sa capacité à répondre à vos besoins. Il serait dommage de parcourir 500 km pour découvrir que le crack de CSO de vos rêves a des aplombs catastrophiques. Si les réponses du vendeur continuent à

Démarches administratives

Pour en savoir plus sur les démarches administratives à réaliser lors de la vente (contrat de vente, carte d'immatriculation...), rendez-vous sur www.cheval-legal.com/la-vente ou sur www.achatcheval.com

satisfaire vos critères, fixez une date pour aller voir le cheval. Et bien sûr, faites-vous accompagner par un professionnel!

La première rencontre au box ou au pré

C'est le premier vrai contact avec celui qui va peut-être partager une partie de votre vie. Ouvrez l'œil et restez objective! Comment réagit-il quand vous entrez dans son box ou dans son pré? Vient-il vers vous avec les oreilles en avant ou alors vous présente-t-il une croupe menaçante? Pouvez-vous lui mettre un licol facilement? Se laisse-t-il caresser ou a-t-il peur quand vous vous déplacez autour de lui? Ces premiers indices vous renseigneront sur son tempérament: paisible, sur l'œil, curieux ou irrespectueux... gardez bien en tête ces premiers moments, et de retour chez vous, notez-les dans un carnet. De cette façon, si vous rendez visite à plusieurs chevaux, il sera plus facile de les comparer une fois au calme sur votre canapé.

Il se peut aussi qu'à votre arrivée sur les lieux, le cheval soit déjà sorti de son box, attaché et apprêté au mieux. Dans ce cas, analysez néanmoins son comportement quand vous vous approchez de lui, quand vous le caressez, et en fin de visite demandez à passer quelques minutes avec lui au box ou au pré.

Un physique de rêve?

Pour travailler sous la selle pendant de longues années, votre cheval devra être bien fait. En effet, un dos fragile et des aplombs irréguliers vont l'user prématurément, surtout si vous le destinez à une carrière sportive. Observez-le à l'arrêt, en simple licol ou filet, tenu par le vendeur. Ses aplombs sont-ils corrects? Son dos est-il solide et porteur? Son encolure est-elle bien orientée? Ses jambes sont-elles exemptes de tares dures et molles? Ici tout particulièrement, rien ne vaut l'œil exercé d'un professionnel. Ensuite, demandez à voir le cheval marcher et trotter en ligne droite. Ainsi vous pourrez juger s'il se déplace

facilement, bien en ligne et avec de l'amplitude, ou au contraire s'il est raide, voire boiteux, ou s'il présente un défaut d'aplomb en marche.

Quant à la robe, n'oubliez pas que c'est juste la cerise sur le gâteau. Mieux vaut un alezan bien fait qu'un palomino avec plusieurs défauts physiques.

L'essai sous la selle

Si possible, demandez à broser et à seller le cheval vous-même, encore une fois pour mieux apprécier ses différentes réactions. Apprécie-t-il le pansage? Essaye-t-il de vous mordre quand vous le sanglez? Ensuite, il est temps de vous mettre en selle. Commencez par détendre le cheval aux trois allures et aux deux mains pour tester les « boutons ». Qu'avez-vous ressenti? Est-il confortable? mou? réactif à vos aides? dur dans la bouche? Après ce tour d'horizon, orientez la séance vers l'utilisation qui vous intéresse. Vous cherchez un cheval avec un bon niveau pour sortir en dressage? Demandez-lui un appuyer, un changement de pied et un reculer. Vous rêvez de sortir en CSO? Testez ses capacités sur quelques barres. Vous ne jurez que par la randonnée? Sortez du manège et partez faire un petit tour. Regardez aussi comment le cheval se comporte sous la selle de son cavalier habituel. Pour un avis encore plus éclairé, vous pouvez même demander au professionnel venu avec vous de l'essayer aussi.

Le temps de la réflexion

Ne donnez pas votre réponse juste après avoir mis pied à terre. Prenez le temps de réfléchir, de



Se faire conseiller pour bien choisir

Pas toujours facile de faire le bon choix, surtout pour un premier cheval. Or, c'est essentiel pour vous comme pour lui! Si vous achetez un cheval qui, au final, ne vous convient pas, tout le monde en pâtira: vous serez déçu(e), ennuier(e) de vous en occuper, culpabilis(e)nce... Quant au cheval, il ne sera pas heureux avec vous et ne durera pas le meilleur de lui-même. Il est donc vivement recommandé de ne pas agir sur un coup de tête et de se faire conseiller par un professionnel agissant de club, marchand, cavalier pro... ou, à défaut, par un proche extrêmement compétent dans ce domaine. Demandez-lui de vous accompagner pour voir et essayer le cheval (avant même la visite d'achat, voir page suivante) afin de bénéficier d'un regard extérieur et critique. Sans le biais de l'affectivité, cette personne sera plus objective que vous! Comme le dit très justement Xavier Chéamant, coach et monteur indépendant: « un professionnel aime du recul par rapport au cheval, alors que vous pouvez n'avoir un coup de foudre que sur la robe ou une belle tête. Il pourra aussi référer vos angoisses si vous êtes trop attaché(e) à l'idée d'acheter une bête de course si vous commencez juste à sauter! »

Attention, s'il s'agit d'un pro, ce service consistant à donner un avis éclairé n'est pas toujours gratuit. Mais cela vaut la peine - sauf si le conseiller et le vendeur sont en chèvrille et ont un arrangement d'usage, avec une commission de l'un à l'autre... D'où la nécessité de choisir un professionnel sérieux et digne de confiance!

discuter avec le professionnel qui vous a accompagné, peut-être même d'aller voir d'autres chevaux en vente pour ensuite les comparer. Si le vendeur tient absolument à vous céder l'animal dans la demi-heure, c'est qu'il y a anguille sous roche! Si le cheval vous intéresse vraiment, demandez à faire un deuxième essai quelques jours plus tard, afin de confirmer votre première impression. Si le vendeur accepte, vous pouvez même essayer le cheval chez vous quelques jours, et donner votre réponse à l'issue de cette période. Ainsi, vous verrez comment il se comporte dans un nouvel environnement et face à de nouvelles situations. L'essai dure généralement 8 jours, mais rien ne vous empêche de convenir d'une autre durée avec le vendeur. Attention toutefois, il est alors hautement recommandé d'établir un contrat écrit afin d'éviter tout litige en cas de problème pendant



Récit d'un mauvais choix...

« Quand notre fils Olivier avait 12 ans, comme il était assez bon cavalier, nous avons décidé de lui acheter un cheval. Mais nous n'y connaissions rien et nous nous sommes fait avoir en beauté... Nous avons accordé notre confiance au gérant du club où nous allions tous les week-ends, qui nous a vanté les mérites d'un Selle Français de 3 ans à la vente chez un ami. Je me souviens encore de son argument : "Ce cheval, tu le montes place de la Concorde avec deux fils de laine dans la bouche" ! En réalité, dès la première sortie en extérieur, Olivier s'est fait embarquer, le cheval a sauté une petite route de campagne (heureusement, aucun véhicule ne passait à cet instant...) et la chute s'est soldée par une fracture du poignet. Nous avons revendu le cheval après avoir compris, trop tard, notre erreur. Avec le recul, je considère que le fait de conseiller à des parents d'acheter un équidé de 3 ans à peine débourré pour leur enfant de 12 ans est un acte irresponsable et honteux de la part d'un soi-disant professionnel. »

Monique, 71 ans

... et d'un choix réussi

« J'avais une attirance pour les chevaux de couleur et j'ai eu le coup de foudre pour Louloutte (photo ci-contre). Elle était exactement comme je rêvais ! La race Appaloosa s'est imposée comme une évidence : le cheval indien et toute son histoire avec ces peuples nomades m'ont fascinée, ainsi que les qualités extraordinaires de ce cheval taillé pour l'équitation d'extérieur que je pratique : petit, solide, le pied sûr, d'un tempérament froid, pas craintif... Je voulais une jument pour avoir le bonheur de la faire pouliner une fois, ce qu'elle a réalisé en m'offrant West, un poulain magnifique qui vit à la maison. Comme j'avais déjà de l'expérience avec des jeunes chevaux, j'ai préféré acquérir une jument de 3 ans juste débourée afin de pouvoir continuer son éducation et de profiter d'elle longtemps. Effectivement, elle fait mon bonheur depuis près de 12 ans désormais, ma vie sans elle n'est pas envisageable ! »

Muriel, 47 ans

cette période (monture blessée par exemple). Si après tout ça, le cheval correspond toujours à celui de vos rêves, alors il est temps de passer à la dernière étape, indispensable : la visite vétérinaire !

Bon pour le service ?

L'idéal est de faire intervenir un vétérinaire autre que celui du vendeur. Le contenu de la visite va

**NE DONNEZ PAS VOTRE
RÉPONSE TOUT DE
SUITE. PRENEZ LE
TEMPS DE RÉFLÉCHIR.**

dépendre de ce à quoi vous destinez le cheval. La visite de base comprend un contrôle de l'identité de l'animal (le cheval en vente est-il bien celui décrit sur les papiers ?), un examen de l'extérieur du cheval (dents, sensibilité au niveau du dos, absence de tares...), une auscultation du cœur et de l'appareil respiratoire, un examen locomoteur en ligne droite et sur le cercle, sur sol dur et sur sol mou, et un test d'effort avec mesure de la récupération cardiaque et respiratoire. Si vous destinez votre cheval à la compétition, il est alors plus prudent de réaliser d'autres examens complémentaires comme des radios des membres ou des analyses sanguines. Bien sûr, chaque test supplémentaire fait grimper le prix, mais mieux vaut faire cet effort maintenant plutôt que dans quelques années avec un cheval qui se révélera boiteux et qui nécessitera un traitement onéreux. En moyenne, comptez un peu moins d'une centaine d'euros pour une visite basique, et autour de 300 euros si vous ajoutez des radios des membres. Le vétérinaire vous donne son aval ? Alors félicitations, vous êtes arrivée au bout du long chemin qui mène au bonheur de devenir cavalière-propriétaire. Il vous reste à remplir minutieusement les formalités administratives.

Quels papiers dois-je remplir ?

Une fois la transaction réalisée, le vendeur doit vous remettre la carte d'immatriculation du cheval. C'est votre titre de propriété. Sans cette preuve, vous n'êtes pas officiellement la propriétaire. À vous ensuite de remplir la carte au dos, de la signer et de la transmettre au SIRE (Système d'identification répertoriant les équidés) dans les 7 jours. Vous pouvez aussi réaliser cette démarche sur Internet.

Le livret d'accompagnement doit, lui, rester avec le cheval, c'est ce qui permet de l'identifier. Si vous ne ramenez pas le cheval chez vous le jour de la vente, et qu'il reste par exemple une semaine dans son ancienne maison pendant que vous organisez sa venue chez vous, alors le livret reste là-bas.

Vous ne le récupérerez que quand vous viendrez chercher le cheval.

Au moment de la vente, il est très vivement conseillé d'établir un contrat de vente. Ce document, réalisé en deux exemplaires (un pour vous, un pour le vendeur), est souvent fait sur papier libre. Il doit mentionner toutes les caractéristiques de la vente : votre identité et vos coordonnées, celles du vendeur, le nom du cheval et son numéro SIRE, le déroulement de l'essai sous la selle, le résultat de la visite vétérinaire, l'utilisation à laquelle le cheval est destiné, son prix d'achat, les modalités de paiement, le délai de livraison, le lieu et la date de la transaction et la signature des deux parties. Ainsi, en cas de litige ultérieur (cheval inadapté à l'utilisation que vous vouliez en faire par exemple), le document sera une preuve écrite indispensable pour régler le conflit.

Vous voilà donc propriétaire : sourire aux lèvres et carte d'immatriculation en main, il ne vous reste plus qu'à charger votre nouveau compagnon dans le van ! ■

Vices rédhibitoires et vices cachés

Il arrive parfois que l'on découvre un défaut chez le cheval après la vente. Dans certains cas de figure, la vente peut alors être annulée.

Par exemple, pour un vice rédhibitoire, vous avez, selon le cas, 10 ou 30 jours à compter de la livraison pour faire marche arrière. Ces vices sont au nombre de sept : la boiterie intermittente, l'immobilité, le tic périmétrique, l'emphysème pulmonaire, le cornage (10 jours), la fluxion périodique et l'anémie infectieuse (30 jours).

En cas de vice caché, l'acheteur dispose d'un délai de 2 ans pour agir. Le code rural parle de vice caché : « lorsque l'équidé est impropre à l'usage auquel il était destiné ou son usage en est tellement diminué que si l'acheteur avait connu le vice, il n'aurait pas acquis l'équidé ou alors pour un prix moins élevé ». C'est le cas par exemple d'une jument vendue en tant que poulinière alors qu'elle présente une tare génétique l'empêchant de se reproduire. Pour annuler la vente, l'acheteur doit alors prouver la gravité et le caractère caché du vice, mais aussi son antériorité par rapport à la vente.

Pour en savoir plus sur ces vices et sur la procédure d'annulation de la vente :

www.achetecheval.com/Causes-d-annulation.html

Cavalière

N°50 **nouvelle formule**

Dressage

Travaillez la souplesse
des postérieurs

DECOUVERTE

Le paddock
paradise
un coin de paradis
pour les chevaux ?

Entraînement

Ressentez vos
défauts pour
trouver la
bonne position

ETHOLOGIE

Améliorez l'impulsion
de votre cheval

Jeu-concours

Un week-
end à CHEV
PASSI
et 50 pla
à gagn

Soins

Cocooning
d'hiver

DOSSIER

Je veux devenir
propriétaire

Toutes les étapes pour réussir son rêve